

**UN ESSAI D'ANALYSE MORPHO-LEXICALE :
FRANTEXT ET LES DÉVERBAUX *ESPOIR/ESPÉRANCE*
EN DIACHRONIE***

JAROSLAV ŠTICHAUER
Université Charles de Prague

**FRANTEXT AND THE FRENCH DEVERBAL NOUNS *ESPOIR/ESPÉRANCE*
IN DIACHRONY – AN OUTLINE OF MORPHO-LEXICAL ANALYSIS**

Starting from the now classic study by Gossen (1955) on the development of French derivational doublet *espoir/espérance*, the paper aims at revisiting this matter taking advantage of corpus data provided by Frantext, more particularly for the preclassical and classical period. It first observes that this pair of deverbal nouns departs from both similar formations and the development of deverbals suffixed in *-ance*. It then analyzes a number of constructions in order to highlight potential differences in the semantic interpretations and syntactic use of these near-synonyms. The corpus data tend to show that the prediction about, i.e., the stronger processive character of deverbal in *-ance* (*espérance*) is not fully borne out and that corpus-based quantitative analysis proves unable, in this very case, to shed fundamentally new light on Gossen's conclusions.

Keywords: corpus – deverbal noun – suffixation – diachrony – lexical morphology – preclassical and classical French

Mots-clés: corpus – déverbaux – suffixation – diachronie – morphologie lexicale – français préclassique et classique

0. Introduction

Dans un article devenu désormais un classique du genre, Carl Theodor Gossen (Gossen 1955) a exploré, depuis le Moyen-Age jusqu'à l'époque moderne, l'évolution des emplois du couple de déverbaux *espoir / espérance*. Prenant comme point de départ de ses analyses, saluées dans le FEW (XII.168 : sperare) pour leur minutie (« sehr sorgfältige, ausführliche untersuchung »), le fameux vers de Corneille « *Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir* » (Le Cid, I,2), il se propose « d'établir quand et comment une différenciation sémantique s'est accomplie pour les deux termes *espérance* et *espoir*. » (ibid. : 339). Comme ses analyses s'appuient essentiellement sur les témoignages lexicographiques et les dépouillements d'un nombre plutôt réduit de textes, nous nous proposons de vérifier ses conclusions à l'aide

* La présente étude s'inscrit dans le cadre du Programme de développement des domaines scientifiques à l'Université Charles, No. 10 « *Lingvistika, podprogram Románské jazyky ve světle jazykových korpusů* ».

d'un corpus informatisé, en l'occurrence Frantext. Pour des raisons de commodité, nous allons limiter nos recherches aux seuls XVI^e et XVII^e siècles.

1. Remarques préliminaires

1.1 Il convient, d'entrée de jeu, de faire deux remarques préliminaires. Premièrement, l'enseignement que l'on peut tirer des ouvrages lexicographiques de l'époque est à prendre avec beaucoup de précaution. Gossen (ibid. : 340) estime par exemple que « Alors que pour *espérance* Estienne donne une liste de plus de cent exemples et tournures, il n'en donne que treize pour *espoir*, ce qui prouve que ce dernier était employé plus rarement au XVI^e siècle. » Or Frantext donne pour la période 1500–1600 502 occurrences pour *espoir* et 812 pour *esperance/espérance* (les deux graphies additionnées, leur proportion réciproque n'étant pas pertinente pour notre propos). Quant aux différences sémantiques des deux déverbaux telles qu'elles sont perçues et/ou interprétées dans les dictionnaires de l'époque, Gossen (1955 : 341) arrive à la conclusion que « pour les lexicographes du XVI^e et du XVII^e siècle *espérance* et *espoir* sont donc pratiquement synonymes; s'il y avait des nuances sémantiques, ils ne s'en rendaient guère compte. » Là aussi, il semble bien que le tableau présente quelques nuances qui ne sont peut-être pas sans intérêt, notamment pour ce qui est des dictionnaires qui n'ont pas été pris en compte dans les analyses de Gossen.

1.1.1 On relève par exemple dans Pallet une divergence entre sa nomenclature dans la partie espagnol-français (*esperança* : *espoir, attente*) et celle de la partie français-espagnol où l'on a : *esperance, espoir* : *esperança*. Chez Canal, *espoir* figure comme entrée autonome dans la partie français-italien (*espoir* : *speranza*), mais le mot fait défaut dans la partie italien-français (*speme* : *esperance; speranza* : cherchez *speme*). Pour Hulsius, les deux déverbaux trouvent un seul équivalent allemand (*Hoffnung*) dans la partie français-allemand avec quelques emplois phraséologiques (*Espoir me conforte, avoir toute son esperance en*) et la même configuration se retrouve à peu près dans la partie opposée (*Hoffnung* : *espoir, esperance; ohn hoffnung* : sans *espoir; Hoffnung haben* : avoir *esperance*).

1.1.2 Le *Grand Dictionnaire françois-latin* de Poille (1613) présente la même disproportion entre les nombres d'emplois d'*esperance* et d'*espoir* que Gossen a constatée chez Estienne. Même si l'on peut observer dans certains cas des correspondances du type *donner esperance* vs *donner espoir*, il est intéressant de noter la quantité d'équivalents latins pour *donner esperance* (*dare, facere, subiicere, inferre, obiicere, praebere, offerre, proponere spem*) comparée au seul équivalent (*proponere spem*) pour *donner espoir*. Non moins intéressante est la différence dans les équivalents entre *avoir espoir* et *avoir esperance*. Sur les trois équivalents latins proposés pour chaque séquence, deux sont identiques : *habere spem, in spe esse*, mais le premier offre une divergence notable. Pour *avoir espoir*, Poille donne *spem secare* qui renvoie au vers de Virgile : *quae cuique est fortuna hodie, quam quisque secat spem* (Enéide, X, 107, cf. Gaffiot 1429). Il s'agit d'un emploi atypique, métaphorique (*spes* = *via sperata*). Par contre, *avoir esperance* est traduit tout simplement par *sperare*, le verbe *avoir* ne figure ici donc que comme un verbe support, le déverbal *esperance*, à la différence d'*espoir*, étant nettement prädicatif. En relevant l'identité des équivalents pour *esperance* et *espoir* chez Cotgrave, Gossen (1955 : 341) ne mentionne pas le dicton/proverbe *En esperance d'avoir mieux tant vit le loup qu'il devient vieux* qui

témoigne, comme c'était le cas de *avoir esperance* chez Poille, de l'emploi de *esperance* comme processif : *en esperance de* + inf. étant l'équivalent d'une construction participiale (*espérant avoir...*). Nous allons développer ce point ci-dessous.

1.2 La deuxième remarque préliminaire concerne l'aspect morphologique de cette paire de déverbaux de formats [[V__] suff Ø]N_Ø et [[V__]-ance]N_{ance}. A partir du XVI^e siècle, il n'en existe pas beaucoup et le plus souvent, les deux items ont développé des sens plus ou moins divergeants. Citons, à titre d'exemple :

| | |
|----------------------|-------------------------------------|
| (1a) <i>oubli</i> | (1b) <i>oubliance</i> |
| (2a) <i>demeure</i> | (2b) <i>demeurance</i> ¹ |
| (3a) <i>défi</i> | (3b) <i>défiance</i> |
| (4a) <i>maintien</i> | (4b) <i>maintenance</i> |
| (5a) <i>soutien</i> | (5b) <i>soutenance</i> |
| (6a) <i>doute</i> | (6b) <i>doutance</i> ² |

Aucune des six paires ne se rapproche, quant à leurs emplois et/ou statut lexical, de celle de *espoir/esperance*. Les déverbaux en *-ance* sont ou bien vieilliss/sortis de l'usage (2b, 6b), ou bien ont développé un sens spécialisé (5b), (4b), (1b) ou encore leur sens n'est presque plus à rapprocher de celui de l'item à suffixe zéro, ce qui est le cas notamment de *défi*³ vs *défiance*. On peut ajouter à cette petite liste un certain nombre d'autres paires (*retard/retardance*, *glisse/glissance*, *repli/repliance*, etc.), mais elles ne serviraient qu'à illustrer un regain de vitalité des déverbaux en *-ance* dans la langue contemporaine (cf. Štichauer 2010).

2. Les déverbaux en *-ance*

2.1 Les déverbaux en *-ance* représentent un patron dérivationnel très productif dans la langue médiévale (cf. Walker 1982 : 24–35). Ces formations « mi-savantes » (François 1950 : 8) connaissent cependant une perte de productivité⁴ dès l'époque classique, mais « le XVI^e siècle, terme du moyen français, semble avoir encore conservé toute sa faveur à l'ensemble des mots en *-ance*. (François 1950 : 15). Ce même auteur (François 1950 : 16) illustre cependant la tendance à la baisse de productivité de ce patron par le témoignage suivant : « En 1609, un certain Vital d'Audiguier occupé à rafraîchir la *Vie d'Héliodore* traduite par Amyot, en fait disparaître *appercevançe* (remplacé par *cognoissance*), *démonstrance*, *demourance* (remplacés par *démonstration* et *demeure*), *usance* (remplacé par *manière*). » Les remarqueurs du XVII^e siècle n'ont guère commenté ce couple de déverbaux, à l'exception d'Andry de Boisregard (1689 : 213) qui estime que « *Espoir* ne se dit guères en Prose, mais il est fort bon en Poésie », et de Bouhours (1692 : 383) qui affirme cependant que « nos meilleurs Ecrivains l'y employent ».

2.2 Or la perte de productivité est précédée d'une phase intermédiaire pendant laquelle un certain nombre de déverbaux en *-ance* sont progressivement réduits à des

¹ François (1950 : 15) cite l'emploi de *demeurance* chez Henri Estienne.

² Cité dans François 1950 : 11.

³ Cotgrave ignore *défi*, mais *deffiance* figure dans sa nomenclature.

⁴ Pour une évolution analogue des suffixes *-anza/-enza* en italien, voir Benincà-Penello 2005.

emplois figés, notamment à des syntagmes prépositionnels (*à la* + N_{ance}, *en* + N_{ance}) ou encore à des constructions à verbe support (*avoir souvenance*). A titre d'exemple, on peut citer le mot *semblance* que le *Dictionnaire des rimes* de Le Fèvre (1587 : 26) ne note que sous forme d'une locution prépositionnelle *à la semblance*. On la trouve fréquemment chez un bon nombre d'auteurs du XVI^e et de la première moitié du XVII^e siècle, comme on le voit dans l'exemple (1), emprunté à Thévet (1558 : 144):

(1) *car ce lac croist & décroist à la semblance de la mer*

L'exemple (2) illustre le type d'emploi du déverbal en *-ance* avec un verbe support (Béroalde de Verville, 1610, Frantext) :

(2) (...) *pour luy faire avoir souvenance que les ondes de la fortune avoient passé sur luy.*

Le mot *souvenance* a connu par ailleurs un déclin dramatique de productivité dans la langue classique, comme le montre le tableau (1) des fréquences relevées dans Frantext par tranches de cinquante ans⁵ :

Tableau (1)

| Fréquence absolue/relative dans Frantext | <i>souvenance</i> |
|--|-------------------|
| 1500-1549 | 26/24 |
| 1550-1599 | 144/30 |
| 1600-1649 | 109/10 |
| 1650-1700 | 5/0 ⁶ |

2.3 Les déverbaux en *-ance* sont prototypiquement des processifs (« substantifs d'action » dans la terminologie de François 1950 : 11) qui peuvent développer également, comme c'est aussi le cas d'autres déverbaux, des sens résultatifs. C'est le constat que l'on trouve déjà dans Nyrop (1908 : 94) : « les dérivés en *-ance* (...) marquent l'action ou le résultat de l'action. » Comme les raisons de la perte de productivité de ce patron ne sont pas l'objet de la présente étude, on va analyser maintenant, notamment à la lumière des enseignements de Frantext, le couple *espoir/espérance*.

2.3.1 On a déjà observé que ce dernier constitue une certaine anomalie par rapport à d'autres paires de déverbaux de ce type. Il faut y ajouter le fait que *espérance* désigne une des vertus théologiques (cf. Gossen 1955 : 339, 349, Bouhours 1692 : 384, François 1950 : 17), ce qui peut fausser le tableau général.

2.3.2 Si l'opposition *espoir vs espérance* se résume en différence de résultativité vs processivité comme le suggère Roubaud (I : 325) : « Ainsi l'*espérance* désigne une habitude, une disposition de l'âme, une manière d'être : l'*espérance* fait des actes, elle habite, pour

⁵ François (1950 : 16) note que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) enregistre bien cette perte de vitalité : *souvenance* « vieillit ».

⁶ Seule la décennie 1660-1669 affiche la fréquence relative de l'ordre d'un millionième.

ainsi dire, en nous, tandis que nous n’aurons souvent qu’un *espoir* léger, instantané, qui passe, s’éclipse comme une lueur, un éclair », l’enseignement des données de Frantext corrobore-t-il cette configuration de sens et d’emplois?

3. *Espoir/espérance* dans les analyses de Gossen

3.1 Gossen (1955 : 349–350) fait observer que dans l’*Indice et Recueil universel de tous les mots principaux des Livres de la Bible* (1564), on relève en tout, dans l’emploi absolu, 9 occurrences de *avoir esperance* et pas une seule de format *avoir espoir*, ce qui était la thèse du statut processif de *espérance*, employé avec un verbe support. Pour la construction *avoir esperance* suivie d’une complétive (*que* + complétive) ou d’un infinitif (*de* + inf), il dénombre 5 occurrences. Il faut y ajouter une occurrence pour *avoir esperance de* qqch, 2 pour *avoir espoir de* qqn. En revanche, la tournure *avoir esperance en Dieu* (*Nostre Seigneur, Christ*, etc.) est recensée 19 fois. (Gossen 1955 : 351).

4. *Espoir/espérance* dans Frantext 1500–1600 et 1600–1700

4.1 Frantext n’offre pour la période 1500–1600 que très peu d’occurrences de type *avoir esperance* : aucune avec l’infinitif, une seule avec la forme *a* de la personne 3 du singulier que je cite dans (3) :

(3) (...) *on a esperance qu’un grain en apportera plusieurs* (Palissy, 1563) et sept occurrences pour la séquence *j’ay esperance*. Pour la période 1500–1700, on relève en plus une occurrence pour *avoir esperance*, due à d’Urfé (1612) que voici (4) :

(4) *Vous ne devez jamais avoir esperance en mon amitié* (...)

En comparant ces relevés avec ceux de la séquence *avoir espoir*, on obtient, là aussi, des chiffres qui ne nous permettent pas de tirer une conclusion tant soit peu probante. En effet, face à sept occurrences pour *j’ay esperance*, on en recense deux pour *j’ay espoir* (suivis d’un infinitif et d’une complétive en *que*). La séquence à l’infinitif (*avoir espoir*) est attesté deux fois dans un emploi plus ou moins figé (*avoir espoir en Dieu*).

4.2 Les emplois d’*esperance* dans la structure prépositionnelle *en esperance de* devraient, si la prédiction que j’ai faite ci-dessus et selon laquelle il s’agit d’une forme figée, être intermédiaires – dans une perspective diachronique – entre la forme déverbale processive et une éviction progressive de celle-ci, être numériquement supérieurs à ceux de format *en espoir de*. En effet, pour la période 1500–1600, Frantext recense 26 occurrences pour *en esperance* dont 25 sont de type *en esperance de/que*, auxquelles on peut ajouter 11 occurrences pour la forme graphiée *en espérance*, dont 6 sont de type *en espérance de/que*.⁷ En revanche, sur les 10 occurrences de *en espoir*, 2 seulement sont suivies d’un complément introduit par *de*, comme dans l’exemple (5) emprunté à Ronsard :

⁷ Sur ces 11 occurrences, 10 sont dues à Calvin, ce qui peut avoir une incidence sur les statistiques.

(5) *en espoir d'eschauffer quelque jour vostre glace*

4.3 Pour la période 1600–1700 qui représente un sous-corpus quatre fois plus important que celui de 1500–1600 (22 017 300 mots contre 5 817 432), on ne recense que 36 occurrences pour *en esperance/en espérance* dont 27 de format *en esperance/en espérance de/que*, et 7 occurrences pour *en espoir* dont 5 sont suivies d'un complément introduit par *de/que*. On observe donc en effet une certaine prédominance de la processivité chez le déverbal en *-ance* qui commence cependant à s'estomper dès la période classique. La taille des deux sous-corpus de Frantext (1500–1600 et 1600–1700) ne permet pas d'être trop concluant, mais la tendance paraît confirmer une progression du déverbal en *-ance* vers un statut nominal assez proche de celui de la forme à suffixe zéro.

4.4 Poursuivant le même raisonnement, on peut prédire que le syntagme prépositionnel *sans espoir* devrait être plus fréquent que celui de format *sans esperance/espérance*, étant donné que l'idée d'absence/manque de quelque chose serait plus compatible avec un sens plus ou moins résultatif d'un complément, le mot *espoir* en l'occurrence. Le tableau (2) visualise les nombres d'occurrences pour les deux siècles concernés :

Tableau (2)

| 1500–1600 | |
|--|---------|
| <i>Sans espoir</i> | 30 |
| <i>Sans esperance + sans espérance</i> | 9 + 10 |
| 1600–1700 | |
| <i>Sans espoir</i> | 132 |
| <i>Sans esperance + sans espérance</i> | 58 + 24 |

Là aussi, la prédiction n'est certes pas démentie, mais les chiffres relevés n'autorisent pas à aller trop au-delà de ce simple constat. La seule conclusion préliminaire que l'on peut hasarder de tirer et qui rejoint celle de Gossen est que les deux déverbaux étaient à l'époque très proches l'un de l'autre sur le plan sémantique aussi bien que syntaxique.

4.5 Les deux déverbaux *espoir* et *esperance* peuvent être précédés ou suivis d'une épithète adjectivale qualifiante ou encore cet adjectif peut fonctionner comme attribut du sujet (*cet espoir est vain*, etc.). Si l'on choisit un adjectif nominalisable dans ce type de collocations comme *vain* (*cet espoir est vain* > *la vanité de cet espoir*), on devra pouvoir prédire que les nombres d'occurrences de *vain espoir/espoir vain*, (*l' + cet + nostre*, etc.) *espoir est vain* et ceux relevés pour *vaine esperance/esperance vaine*, (*l' + cette + nostre*, etc.) *esperance est vaine* n'accuseront guère d'écart. Or cette prédiction ne se confirme à peu près que si l'on additionne les emplois épithètes et attributs. Dans ce cas-là, on obtient 94 occurrences pour *vain espoir/espoir vain*, *espoir est vain* contre 142 pour l'autre item. Si l'on ne compare que les emplois épithètes (postposition et antéposition confondues), on obtient 41 occurrences pour *vain espoir/espoir vain* contre 91 occurrences pour *vaine esperance/esperance vaine* (les deux graphies confondues). Même si cet écart paraît important, il pourrait être imputable, du moins en partie, à un très faible taux de fré-

quence du syntagme *espoir vain* pour lequel on n'a recensé que 2 occurrences. Si l'on ne retient en effet que les emplois en antéposition (*vain espoir* vs *vaine esperance/espérance*), la proportion s'avère nettement plus équilibrée (39 vs 48).

4.6 Frantext permet aussi de filtrer des séquences dans lesquelles on retrouve, à une certaine proximité, les deux items *espoir* et *espérance*. Nous allons observer maintenant si l'on peut, à partir des passages de ce type, approfondir nos analyses.

Commençons par l'exemple (6), emprunté à Aneau (1560) :

(6) *La departie mortelle est d'autant plus grieve que nulle autre, pource que elle est sans aucun espoir de retour, et la volontaire entre les vivans se console tousjours en esperance de reveüe et reunion.*

Là, il semble bien que les deux items ne soient pas complètement synonymes : le syntagme prépositionnel *en esperance de* + N fonctionne comme l'équivalent d'une expression verbale (*en espérant que/inf*) et on conçoit bien l'expression *sans aucun espoir de retour* comme « une lueur, un éclair », quelque chose « d'instantané » dont parlait Roubaud. On peut trouver dans Frantext des exemples analogues dans lesquels le mot *espoir* a ce sens purement nominal comme dans (7) dû à Tristan L'Hermitte (1639) :

(7) *ayant perdu l'espoir que tu me viens d'oster*

Cette même différence d'interprétation se trouve aussi, par exemple dans l'exemple (8) emprunté à Desmarets de Saint-Sorlin (1637) :

(8) FILIDAN

Cessez, mes chers amis, de flatter mon malheur :

Ou bien de quelque espoir soulagez ma douleur.

ALCIDON

Consolez vous, mon fils, ayez bonne esperance.

Dans un exemple comme (9) dû à d'Urfé (1627), les deux items *espoir* et *espérance* sont difficiles à départager quant à leur interprétabilité réciproque et on a l'impression qu'ils seraient interchangeable :

(9) (...) *quoy que je les voye incurables, sans autre espoir toutesfois, sinon que je sçay bien qu'il m'aydera à plaindre mon infortune. Et sur ce discours, il luy raconta avec une longue suite de paroles l'extreme affection qu'il portoit à la princesse Rosanire, le peu d'esperance qu'il avoit de la bonne volonté de la princesse.*

4.7 On a vu au début que ce couple *espoir/espérance* représente une espèce d'anomalie à la fois morphologique et syntaxique. Comme le sémantisme des deux items a toujours été fortement connoté, le sens prédictible du déverbal en *-ance* diverge, dès la période préclassique, du sens effectivement observé dans les textes et on constate souvent un recouvrement de sens avec *espoir*. Sur ce point précis, nos analyses fondées sur Frantext n'ont guère apporté d'éléments nouveaux par rapport à Gossen 1955.

5. Conclusion

On retrouve la plupart de ces hésitations dans la langue contemporaine. Si l'on laisse de côté les emplois concurrents nettement différenciés tels que *espérance de vie* (terme de démographie) vs *espoir de vie*, il suffit de comparer les nombres d'occurrences que l'on peut relever sur la Toile pour presque tous les types de syntagmes comportant *espoir* et *espérance* (*perdre l'espoir/l'espérance*, *espoir de succès/espérance de succès*, *unique espoir/unique espérance*, etc.) pour constater que si à chaque fois l'un des deux items l'emporte, l'autre affiche des scores qui sont loin d'être négligeables. Le TLF⁸, pour n'en donner qu'un dernier exemple, cite, pour *espérance*, des emplois métonymiques comme : « La personne ou la chose, objet de l'espérance. *L'Espagne et le Portugal, ces deux grandes espérances de la cour pontificale* (Stendhal). » Pour *espoir*, il indique, entre autres, le sens : « *Spéc.* Personne que l'on présume réussir dans l'avenir dans un domaine déterminé, étant donné les qualités requises par cette spécialité et qu'elle réunit. *L'annonce du crochet excite beaucoup les jeunes espoirs théâtraux de l'endroit* (Queneau, 1944) ». Par contre, sur la Toile, on trouve deux occurrences de « le vaccin est le plus grand espoir » et aucune pour « ?le vaccin est la plus grande espérance ». Visiblement, les analyses du matériel lexical ont souvent peu d'espoir (ou d'espérance) d'aboutir.

RÉFÉRENCES

- Benincà, P. – Penello, N. (2005). Il suffisso *-anza/-enza* tra sincronia e diacronia. In: *La formazione delle parole*, Atti del XXXVII Congresso internazionale di studi della società di linguistica italiana (SLI), a cura di Maria Grossmann e Anna M. Thornton: 69–86. Roma : Bulzoni.
- François, A. (1950). *La désinence « ance » dans le vocabulaire français*. Genève : Droz, Lille : Librairie Giard.
- Gossen, C. T. (1955). « Ma plus douce *espérance* est de perdre l'*espoir*. » In : ZrPh, Band 71, Heft 5/6. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 337–364.
- Nyrop, K. (1908). *Grammaire historique de la langue française*, Tome III – Formation des mots, Copenhague : Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Štichauer, J. (2010). Néologie « expérimentale » : les composés V-N et les déverbaux en *-ance* du français contemporain. In : Cabré, Teresa et al. (eds.). *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*. Barcelona : IULA. 407–418.
- Walker, D. C. (1982). *Dictionnaire inverse de l'ancien français*. Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa.

SOURCES

- Andry de Boisregard (1689). *Reflexions sur l'usage present de la langue françoise ou Remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du Langage*, à Paris, chez Laurent D'Houry.
- Bouhours (1692). *Suite des Remarques nouvelles sur la Langue françoise*, à Paris, chez George et Louïs Josse.
- Canal, P. (1603). *Dictionnaire françois et italien*. Paris : Denys Langlois.
- Gaffiot, F. (2000). *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette.
- Hulsius (1602). *Dictionnaire François-Allemand & Allemand-François*, Noribergae.

⁸ Version informatisée disponible sur www.atilf.fr.

- Le Fèvre, J. (1587). *Dictionnaire des rimes françoises*, augmenté, corrigé en bon ordre, par le Seigneur des Accords, chez Jean Richer, Paris.
- Pallet, J. (1604). *Diccionario muy copioso de la lengua española y francesa/Dictionnaire tresample de la langue espagnole et françoise*, chez Matthieu Guillemot, Paris.
- Poille, G. (1614). *Le Grand Dictionnaire françois-latin*. Paris : Nicolas Buon.
- Roubaud, P. J. A. (1785–1786). *Nouveaux synonymes françois*. I–IV. Paris : Moutard.
- Thevet, A. (1558). *Les singularitez de la France antarctique*. Paris.

Jaroslav Štichauer

Université Charles de Prague, Institut d'Études Romanes

nám. Jana Palacha 2, 116 38 Praha 1

jaroslav.stichauer@ff.cuni.cz